

L'énonciation aphorisante dans l'article de presse : une syntaxe sous contrôle(s)

Grégoire LACAZE

Aix-Marseille Université, LERMA EA 853

L'article de presse est le lieu privilégié de la mention du discours d'autrui. Le journaliste, quand il rédige un article, convoque et rapporte très fréquemment les paroles et les propos tenus par des tiers. Il est d'usage pour lui de citer ses sources quand celles-ci ne souhaitent pas conserver l'anonymat. Ce faisant, à chaque occurrence de discours rapporté qui émaille un article, il est censé mettre en relation des propos avec une origine énonciative.

Quand il choisit le discours direct comme forme de discours rapporté dans le report de paroles qu'il crée, le journaliste peut être amené à adapter le discours origine pour qu'il s'insère dans le corps de l'article ou dans le « péritexte verbal »¹.

La présente recherche s'intéresse aux « énonciations aphorisantes secondaires » (encore appelées « *aphorisations secondaires* »²) qui apparaissent dans les titres d'articles de presse. Ces aphorisations sont détachées d'un texte source et contiennent des fragments de paroles prononcées par un locuteur origine généralement identifiable.

Nous cherchons à montrer que la syntaxe de ces énoncés aphorisants est régie par les contraintes propres au genre du discours journalistique, par les choix énonciatifs du journaliste et par diverses contraintes sémantiques et pragmatiques.

¹ L'expression *péritexte verbal* est empruntée à Jean-Michel Adam (1997 : 5).

² Ces expressions sont empruntées à Dominique Maingueneau (2012).